

Titre professionnel d'agent de sûreté et de sécurité privée A2SP

FICHE PROGRAMME



Objectif : Être capable de gérer les événements en temps réel, assurer la sécurité des personnes et des biens conformément aux règlementations applicables à la profession : Loi du 18 mars 2003 et les décrets qui lui sont attachées (décrets : 06/09/05, 07/09/06 et 03/08/07)

Public concerné : Toute Personne souhaitant exercer le métier d'Agent de sûreté et de sécurité privée

Pré requis :

- Être détenteur d'un numéro d'autorisation préalable délivrée par le CNAPS
- Maîtriser le français à l'écrit et à l'oral
- Certificat d'aptitude médicale

Moyens pédagogiques :

Livret de formation, PC de sécurité, matériel de détection intrusion, incendie, matériel de secourisme, vidéo projections.

Méthodes pédagogiques :

Formation modulaire, comportant 60% de théorie et 40% de pratique

Validation :

- Attestation de stage de formation
- Diplôme du ministère chargé de l'emploi SSIAP 1
- SST
- HOBO

PROGRAMME

A l'issue de la formation, le bénéficiaire est capable de :

- 1. Assurer l'accueil, la surveillance et le bon usage d'un lieu, en garantissant une relation de service de qualité**
 - Accueillir du public dans des conditions de sécurité et de service satisfaisantes, en restant attentif aux signes révélateurs de tension ou de danger
 - Prévenir par une attitude et une communication adaptées les situations de conflit et les traiter
 - Réaliser l'ensemble des actions en réponse à une alarme ou à une anomalie et alerter en cas de nécessité
 - Détecter des comportements ou actes pouvant affecter l'intégrité des personnes ou des biens et réagir de manière appropriée à la situation
 - Contrôler des personnes, des véhicules ou des marchandises manuellement ou à l'aide de matériels de détection
- 2. Assurer la sécurité liée aux risques incendie ou d'origine accidentelle**
 - Porter assistance, effectuer les premiers gestes d'urgence dans l'attente des secours spécialisés et faciliter leur intervention
 - Détecter des dysfonctionnements matériels ou techniques hors incendie et réagir de manière appropriée à la situation
 - Prévenir et réagir face à des problèmes incendie dans des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur
 - Mettre en œuvre les mesures de prévention ou les moyens de protection liés aux risques professionnels ou majeurs

Évaluation théorie

Questions à choix unique de réponses, entretien technique

LuxAnt Institute

